Réponse du SPF Economie à la consultation publique d'Elia sur les scénarios, les sensibilités et les données pour le calcul des paramètres de l'enchère Y-1 pour la période de livraison 2026-2027, l'enchère Y-2 pour la période de livraison 2027-2028 et l'enchère Y-4 pour la période de livraison 2029-2030

Mai 2024





## SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0314.595.348



Éditrice responsable : Séverine Waterbley Présidente du Comité de direction Rue du Progrès 50 1210 Bruxelles

Version internet

## 1. Contexte

Conformément à l'article 5, §2 de l'arrêté royal fixant la méthode de calcul du volume de capacité nécessaire et des paramètres nécessaires pour l'organisation des enchères dans le cadre du mécanisme de rémunération de capacité, Elia a organisé une consultation publique sur les scénarios, les sensibilités et les données pour le calcul des paramètres de l'enchère Y-1 pour la période de livraison 2026-2027, de l'enchère Y-2 pour la période de livraison 2027-2028 et l'enchère Y-4 pour la période de livraison 2029-2030.

La DG Energie tient à remercier Elia pour l'organisation de cette consultation publique.

## 2. Réponse

En ce qui concerne la sensitivité sur la disponibilité du nucléaire français associée à la période de livraison 2027-2028 (enchère Y-2) et 2029-2030 (enchère Y-4), la DG Énergie souhaiterait savoir si une méthodologie plus quantitative serait disponible pour correctement estimer la diminution nécessaire (ou non) du nombre d'unités nucléaires disponibles par rapport aux profils de disponibilité utilisés dans le cadre de l'ERAA 2023.

En effet, par le passé, la DG Énergie considérait que les profils de disponibilité de l'ERAA surestimaient la disponibilité réelle du parc nucléaire français. Cela a d'ailleurs été reconnu dans les commentaires des pays par RTE dans l'ERAA 2022. Néanmoins, il est très flou pour la DG Énergie de savoir si cette surestimation est toujours d'application dans les profils de 2023 ainsi que l'intensité de cette éventuelle surestimation.

A cet effet, la DG Energie se demande si une méthodologie similaire à celle utilisée pour l'enchère Y-1 sur base des données REMIT ne pourrait pas être également appliquée pour ces enchères Y-2 et Y-4. A la place de la disponibilité selon REMIT, la disponibilité selon les profils de l'ERAA 2023 pourrait être utilisée et transformée en production annuelle. Comme pour la méthodologie de l'enchère Y-1, les facteurs de *forced outage rate* et le coefficient d'utilisation (Ku) devraient être pris en compte s'ils ne sont pas déjà inclus dans les profils de disponibilité de l'ERAA 2023.

Une comparaison avec les dernières estimations de production d'EDF (si disponibles) ou celle de RTE dans le cadre du *Bilan Prévisionnel*, pourrait donner une indication de la sensitivité à considérer.

En ce qui concerne les centrales à charbon en France, la DG Énergie se demande quelle est l'hypothèse de disponibilité de la centrale Emile Huchet (600 MW) pour l'hiver 2026-2027 et si une éventuelle reconversion en centrale biomasse pour cette centrale est recommandée par Elia.